

Budget 2025

Présentation à la presse
Municipalité de Lausanne

8 octobre 2024



Ville de Lausanne



Sommaire

- Chiffres clés
- Evolution des charges
- Evolution des revenus
- Investissements
- Conclusions



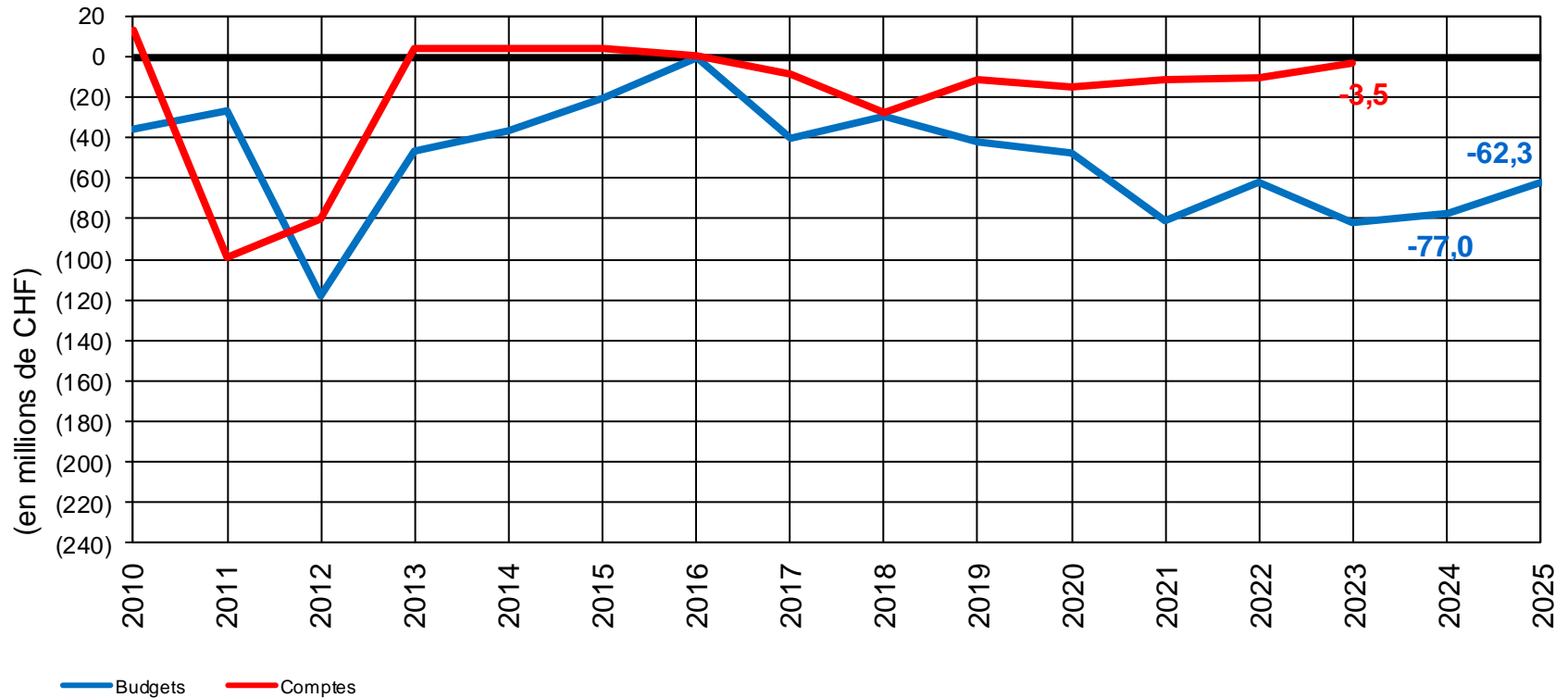
Chiffres clés

Chiffres clés

(en millions de CHF)

C2023	B2024		B2025	Ecart (B25-B24)
-3,5	-77,0	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-62,3	14,7
167,9	1,9	Autofinancement du compte de fonct.	43,1	41,2
158,4	250,3	Investissements nets	263,6	13,3
9,5	-248,4	Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement	-220,5	27,9

Evolution du résultat



Eléments essentiels

- Développement de places d'accueil parascolaire et petite enfance (CHF 5.5 millions)
- Baisse des tarifs de l'électricité (CHF 13.4 millions) et stabilité des tarifs du gaz
- Poursuite des politiques liées à la transition énergétique CAD (CHF 11.5 millions)
- Rythme toujours soutenu des dépenses d'investissement (CHF 325 millions bruts dont plus de CHF 170 millions pour le climat)
- Politique salariale et indexation entités subventionnées (CHF 14.8 millions)



Evolution des charges

Evolution des charges B2024 – B2025

Charges (en mios de CHF)	B 2024	B 2025	Variation	En %
Charges de fonctionnement publiées	2'194,4	2'201,1	6,7	0,3%
- Imputations internes (gr. 39, équivalence au gr. 49)		1,4		
- SiL : Diminution des achats d'énergie destinés à la revente (gr. 312)		73,5		
- Changement de méthodes comptables		-24,0		
Total des charges apurées	2'194,4	2'251,9	57,5	2,6%

- CHF 27.2 mios Hausse des amortissements
- CHF 14.8 mios Politique salariale et indexation (yc. d'entités subventionnées)
- CHF 5.5 mios Développement des places d'accueil petite enfance et parascolaire
- CHF -5.0 mios Prise en compte des non-dépenses sur achats (#31)

Accueil de jour comme priorité (+ CHF 5.5 millions)

- Accueil de la petite enfance préscolaire (+78 places)
 - Poursuite du développement de nouvelles places d'accueil en préscolaire
 - Pérennisation des places ouvertes en 2024
 - Création de 78 nouvelles places en préscolaire (0-4 ans)

- Création de places d'accueil parascolaire (+ 252 places)
 - Pérennisation de 178 nouvelles places en APEMS (1-6P) et de 2 nouveaux lieux d'accueil à la rentrée 2024
 - 216 places supplémentaires prévues pour la rentrée 2025
 - Pérennisation de 18 places d'accueil parascolaire 7-8P à la rentrée 2024
 - Augmentation de 36 places supplémentaires à midi prévues en 2025

Evolution des effectifs

Par rapport au B2024, évolution de +71 ept au B2025, principalement :

- + 63 ept liés à la thématique visant au développement dans le domaine parascolaire et l'accueil de jour;
- + 5 ept de conseiller.ères en insertion et de formateur.trices au service du travail (adaptation liée au nombre de dossiers traités);
- 8 ept au Service des Gérances seront transférés à la CPCL dans le cadre de la gestion du mandat
- + 6 ept liés au développement du chauffage à distance
- 8 ept dans le cadre de la vente du réseau multimédia hors Lausanne



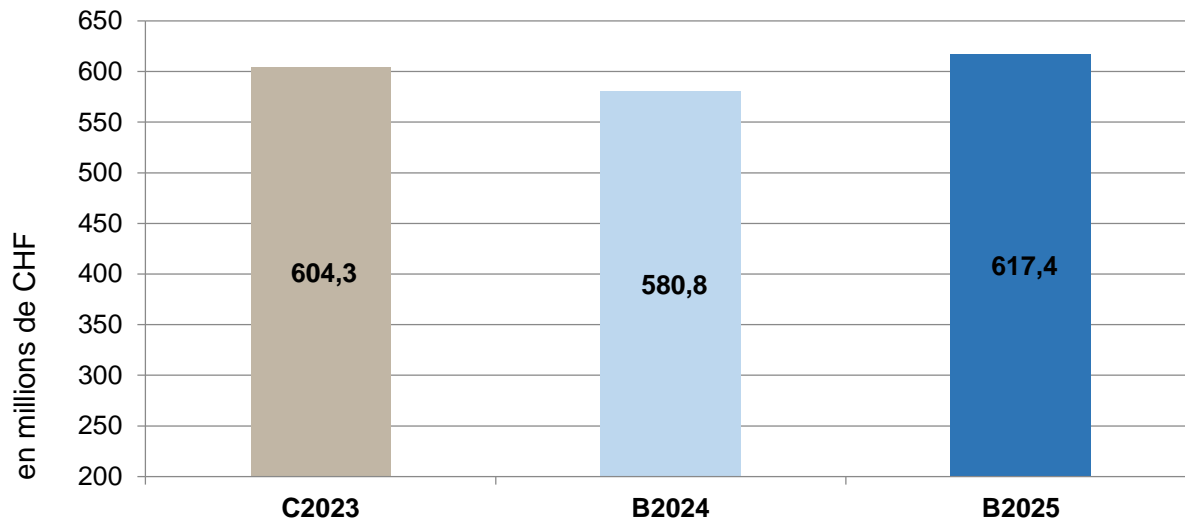
Evolution des revenus

Evolution des revenus B2024 – B2025

Revenus (en mios de CHF)	B 2024	B 2025	Variation	En %
Revenus de fonctionnement publiés	2'117,4	2'138,8	21,4	1,0%
- Imputations internes (gr. 39, équivalence au gr. 49)		1,4		
- SiL : Diminution des ventes d'énergie (gr. 435)		60,9		
- Changement de méthodes comptables		-24,0		
Total des revenus apurés	2'117,4	2'177,0	59,7	2,8%

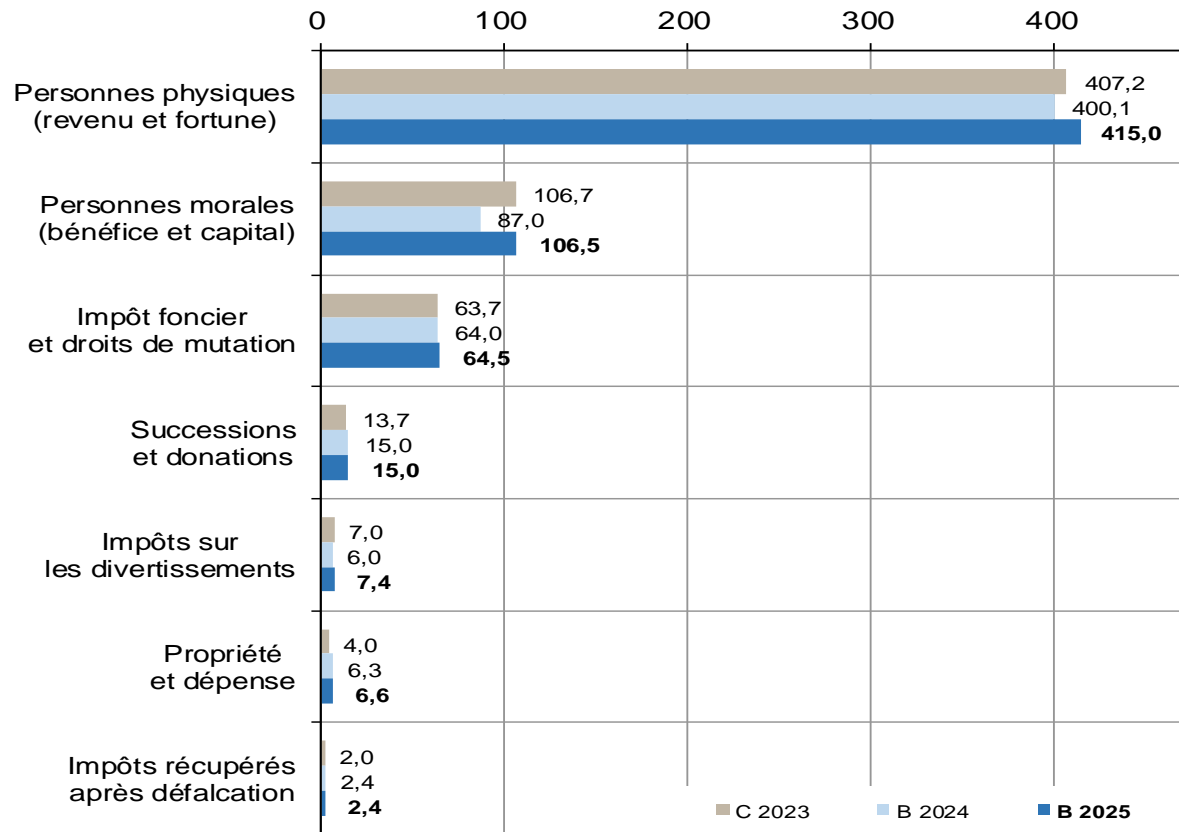
- CHF +36.6 mios Evolution des recettes fiscales (adaptation aux comptes 2023)
- CHF +2.0 mios Augmentation du nombre de bâtiments et terrains du patrimoine financier
- CHF +2.5 mios Augmentation de revenus liés à l'accueil de jour

Evolution des impôts (1/2)



- Evolution des recettes fiscales de CHF 36.6 millions, dont principalement :
 - Amélioration des impôts sur le revenu des personnes physiques (CHF 14.9 millions)
 - Amélioration des impôts sur le bénéfice des personnes morales (CHF 19.5 millions)

Evolution des impôts (2/2)



en millions de CHF

- **Personnes physiques (+14.9 mios)**
 - **Personnes morales (+19.5 mios)**
 - **Autres impôts**
 - Impôts divertissements (+1.4 mio)
 - Impôts fonciers et droits de mutation (+0.5 mio)
 - Propriété et dépense (+0.3 mio)
- Total : CHF +36.6 mios**

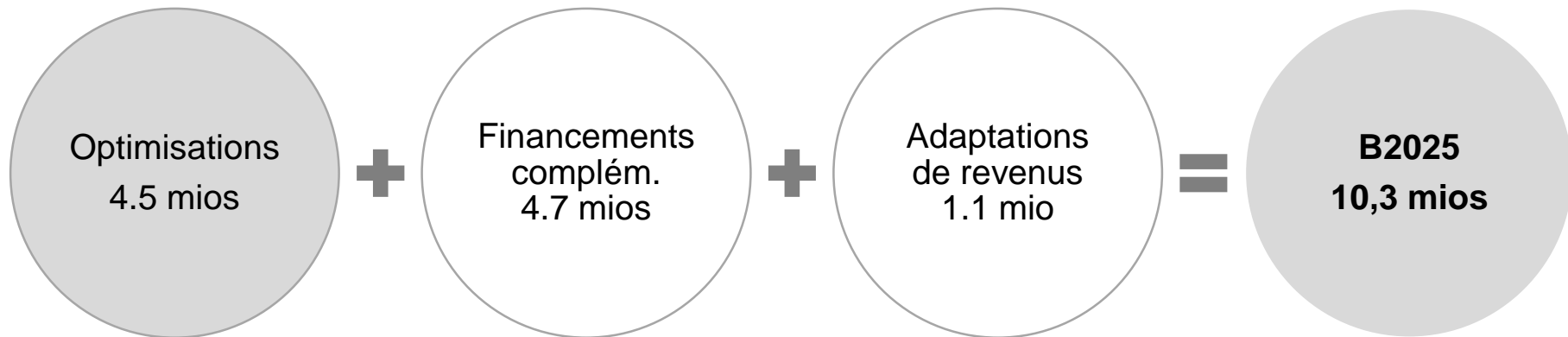


PSAF III

Suivi du PSAF III

- Conformément aux engagements pris dans le cadre du budget 2022, la Municipalité a lancé une troisième démarche progressive de PSAF de **CHF 20 millions** pérennes sur la période 2023-2026
- Au B2025, les impacts des mesures retenues par la Municipalité développent des améliorations financières à hauteur de **CHF 10.3 millions nets**
- Pour mémoire, le montant concernant les budgets 2023 et 2024 se montent à **CHF 6.9 millions nets**
- A date sur la législature actuelle, les améliorations au titre du PSAF III s'élèvent déjà à **CHF 17.2 millions nets** ce qui est conforme au calendrier fixé par la Municipalité
- Les deux premières démarches PSAF ont permis de générer **CHF 75 mios** d'améliorations financières pérennes (PSAF I **CHF 40 mios** - législature 2011-2016; PSAF II **CHF 35 mios** - législature 2016-2021)

Eléments du PSAF



dont:

- Optimisations SIL dont multimédia (3.0 mios)
- Ecole Rudra (0.2 mio)
- Nouvelle péréquation – Frais de police (3.6 mios)
- Nouveau règlement OPC (0.4 mio)
- Tarifs inhumations et incinérations des non-Lausannois (0.2 mio)
- Cautionnements (0.2 mio)



Investissements

Dépenses d'investissement du patrimoine administratif en 2025

- Le montant des investissements se maintient à un niveau historiquement élevé à **CHF 325 millions bruts**
- Plus de la moitié des investissements consentis, soit environ **CHF 170 millions**, concerne le climat avec des projets en lien avec: l'assainissement énergétique des bâtiments (dont les écoles et les infrastructures sportives), la mobilité douce, la rénovation et l'extension des réseaux (dont le CàD), le patrimoine vert,...
- Les autres thématiques prioritaires d'investissement concerne majoritairement le domaine de l'eau pour un peu plus de **CHF 71 millions** et l'informatique pour **CHF 20 millions**

Dépenses d'investissement du patrimoine administratif en 2025

Climat : énergie et changements climatiques Renouvellement du réseau électrique, Rénovations et extensions des réseaux, Extensions réseaux CAD, Déploiement de compteurs intelligents, Plan lumière	CHF 85.2 mios
Climat : mobilité Axes-fort - Tramway, Mobilité durable, Rues vivantes II, Avenue d'Echallens, Pôle-Gare, BHNS PP6 - PP8 - PP11, Axes forts - mesures d'accompagnement, Aménagements Tuilière-Sud et interface de transports publics, Place de la Riponne, PALM - Avenue Chablais, Assainissement bruit routier, Interface M3	CHF 62.6 mios
Climat : bâtiments (y c. efficacité énergétique) Programme d'entretien de bâtiments, Rénovation du Centre funéraire de Montoie, Assainissement de l'enveloppe Espace des inventions , Rénovation Petit Théâtre, Ferme de Rovéréaz	CHF 21.3 mios
Climat : patrimoine vert Entretiens annuels SPADOM, Réaménagement de places de jeux, Actions en faveur de la nature	CHF 4.1 mios

Dépenses d'investissement du patrimoine administratif en 2025

Etablissements scolaires (rénovations et constructions) et Sports Assainissement des bâtiments scolaires, Construction d'une école primaire aux Plaines-du-Loup et Près-de-Vidy, création de 16 classes à Beau-Rivage et Béthusy, Agrandissement groupe scolaire Grand-Vennes, Réseaux informatiques pédagogiques, Assainissement et entretien des installations sportives, Piscine et patinoire de Montchoisi	CHF 27.2 mios
Métamorphose Ecoquartiers des Plaines-du-Loup, Ecoquartier des Prés-de-Vidy, Tuilière	CHF 31.6 mios
Investissements dans le domaine de l'eau Réfection de l'usine de Saint-Sulpice, Rénovation extension et reprise de réseaux, Réfections de l'usine de Bret, Réfection de la conduite d'amenée du Pays d'Enhaut et du Pont-de-Pierre, Revitalisation sources de la Bressonne, ruisseau de Vennes et sources du Riolet	CHF 71.1 mios
Informatique et autres investissements Digital workplace, Changement d'ERP RH, Stratégie informatique, Réseau RECOLTE, Systèmes information police	CHF 20.3 mios



En conclusion

Conclusions I

Le budget 2025:

- assure le développement des thématiques prioritaires en lien notamment avec l'accueil de jour (+330 places);
- soutient le pouvoir d'achat des Lausannois (baisse des tarifs de l'électricité);
- poursuit la politique visant à allouer des moyens permettant d'atteindre ses objectifs liés à la transition énergétique (CàD);
- investit pour le climat et la durabilité.

Conclusions II

- La mise en œuvre de la démarche PSAF III (effet cumulé 2023-2025 : CHF 17.2 millions) est en adéquation avec le calendrier fixé par la Municipalité
- La Municipalité maintient ses efforts en vue de garantir à terme des finances équilibrées pour répondre au mieux aux enjeux sociaux et climatiques à venir